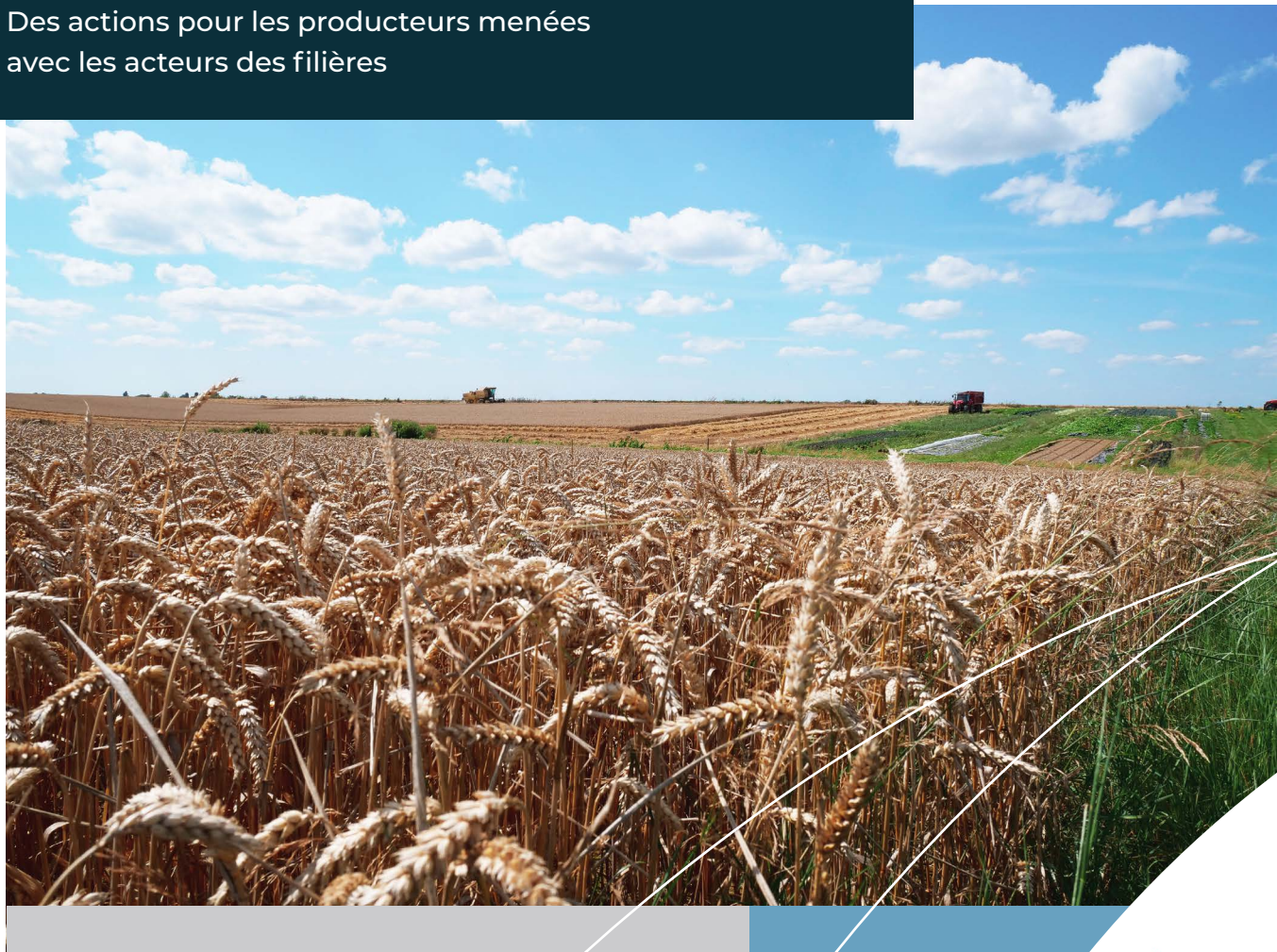


# RAPPORT ANNUEL

2024

Des actions pour les producteurs menées  
avec les acteurs des filières





RAPPORT ANNUEL

# sommaire

03

**SYNTHESE DES  
ACTIONS 2024**

.....

10

**FAIRE VALOIR,  
PESER ET  
SE FAIRE  
CONNAITRE**

.....

19

**INFORMER SUR  
LES FILIÈRES**

.....

23

**SOUTENIR DES  
INITIATIVES  
FILIERES**

.....

29

**PLANS DE  
DEVELOPPEMENT  
FILIERE**

37

**ANNEXES**



# INTRODUCTION

## RETROUVEZ LES ELEMENTS PHARES ET LES CHIFFRES CLES DES ACTIONS 2024

Ce rapport vous permettra de prendre connaissance des éléments importants de l'action du Collège des Producteurs en 2024. Cette action est structurée autour de nos 3 métiers :

- Faire valoir l'avis de producteurs
- Informer sur les filières
- Soutenir le développement d'initiatives de filières

En 2024, nos équipes et les représentants au sein du Collège des Producteurs se sont positionnés aux côtés de la Wallonie, de la profession agricole et des acteurs des filières pour accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques et créer plus de valeur dans les filières.

### L'ÉQUIPE DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL



**44**  
producteurs élus



**22**  
associations  
représentant les parties  
prenantes



**150**  
membres de  
commissions filières y  
œuvrent au quotidien



**>3000**  
personnes ont été en  
interaction avec nos  
travaux en 2023

## ENTRE INFLATION, RECOLTES VARIABLES ET MALADIES ANIMALES, UNE ANNEE 2024 SOUS PRESSION POUR LES FILIERES

Les filières ont connu une année 2024 remplie de défis dont l'élément dominant reste le revenu agricole. Après la flambée des prix de l'énergie et des matières premières en 2022, 2024 a offert un peu de répit aux producteurs : les prix des intrants ont baissé de 5,6 % et l'inflation alimentaire est passée de 12,7 % en 2023 à environ 5 % en 2024. Toutefois, le revenu est resté souvent insuffisant pour couvrir les coûts de production, notamment en viande bovine où la situation conduit à une décapitalisation conséquente.

L'élevage a également fait face à des maladies contagieuses qui génèrent des pertes et ont limité des possibilités de mise en marché et d'export. La fièvre catarrhale ovine, qui a touché les ovins, les caprins et les bovins s'est développée rapidement avec l'arrivée de nouveaux sérotypes impactant de manière importante la morbidité et la mortalité. Si les autorités sont intervenues pour soulager les trésoreries face aux pertes et coûts directs, les pertes se feront quand même sentir dans la durée pour les éleveurs concernés.

Les conditions météorologiques humides de l'automne 2023 et leur persistance début 2024 ont entraîné une réduction de la production céréalière qui n'a pas été compensée par les cultures de printemps. Des mauvais rendements en sucre et en racines caractérisent l'année 2024 betteravière.

## UN ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE ET AGILE

Face à des demandes multiples et variées des parties prenantes des filières, l'action de nos équipes reste ancrée sur une spécialisation de nos services combinant un dialogue permanent entre acteurs de chaque filière, l'appui à des initiatives concrètes de chaînes de valeur, le dialogue entre agriculture et société, des supports à des situations de crise et des avis partagés avec les autorités. Une attention transversale est portée sur les défis de la simplicité administrative et du renouvellement des générations en agriculture.



# **SYNTHÈSE DES ACTIONS 2024**





# SYNTHÈSE DES ACTIONS 2024

## 10 ANNEES ET DES OUTILS SUPPORTS A L'ACTION

L'année 2024 a été l'occasion de célébrer les 10 années d'existence du Collège des Producteurs qui a été créé en 2014 dans le cadre de la fusion des conseils de filières et dont les missions ont été définies par le Code Wallon de l'Agriculture. Durant ces 10 ans, différents outils ont été mis en place afin de structurer les activités clés.

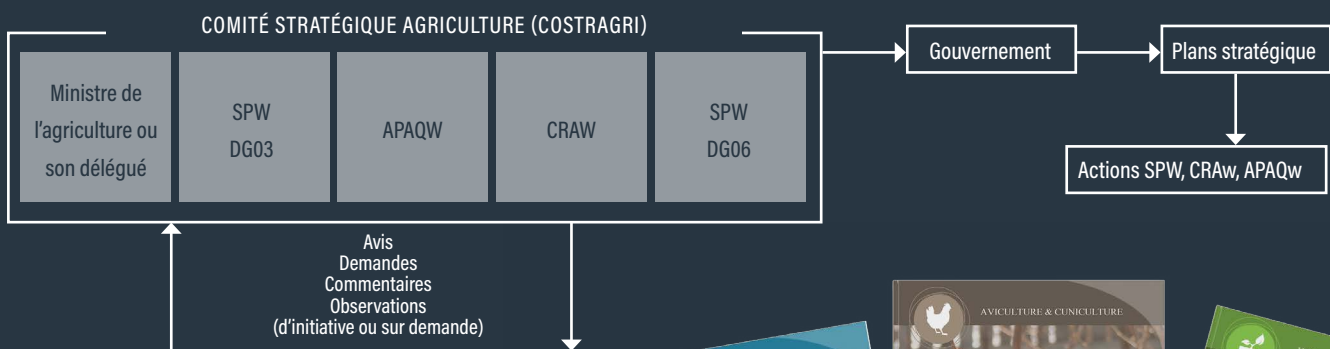
Le Collège des Producteurs mène plusieurs initiatives pour soutenir les agriculteurs et structurer les filières agricoles en Wallonie. Voici les principales :

- **Label "Prix Juste Producteur"** : Ce label garantit une rémunération équitable aux producteurs, couvrant leurs coûts de production et favorisant des pratiques durables
- **CELAGRI (Cellule d'Information Agricole)** : Une plateforme qui fournit des informations scientifiques et objectives sur les pratiques agricoles pour répondre aux préoccupations sociétales et clarifier les débats



- **Easy-Agri.com** : Une plateforme de petites annonces dédiée au secteur agricole, incluant des catégories pour le matériel et les animaux
- **Assemblées sectorielles** : qui permettent aux producteurs de faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des acteurs des filières
- **Observatoire des filières** : publication mensuelle des perceptions des acteurs des filières sur les dynamiques de flux et de valeurs.
- **Interface producteurs-distributeurs** : dynamique d'intermédiation dédiée à l'augmentation de la part de produits locaux commercialisés dans la distribution.
- **Plans de développement filières** : permettent de définir une vision à long terme pour le développement de chaque filière, d'identifier les enjeux clés et les opportunités spécifiques et de coordonner les actions autour de partenariats publics- privés.

En 2024, ces outils ont été pleinement fonctionnels et ont été complétés par une cellule « Dialogue riverains- agriculteurs » qui s'inscrit au niveau communal.



### Fusion et Création

Fusions des conseils de filières et création du CDP - code wallon agri



### Celagri

Informier sur les réalités de la production en Wallonie, éclairer les idées reçues, replacer l'agriculture wallonne au cœur du débat.



### Interface producteurs-distributeur

Faciliter la mise en place d'accords d'intermédiation commerciale entre producteurs et vendeurs B2B.

2014

2015

2016

2019

2022



### Prix Juste

Valoriser la place des producteurs dans la chaîne de valeurs, travaux orientés vers un prix juste



### Observatoire des filières agricoles

Relais d'informations au cœur de chaque filière, rassemblement et invitation des acteurs au dialogue, remontée des préoccupations de terrain aux autorités.

## FAIRE VALOIR, PESER ET SE FAIRE CONNAITRE

Qu'il s'agisse du législatif, de la promotion, de la recherche, de l'encadrement, de la simplification administrative ou des dossiers spécifiques au secteur, les idées et propositions issues des **Assemblées Sectorielles, des Commissions filières** et du dialogue quotidien avec les représentants élus participent activement aux avis transmis. **96 avis (avis, mémos et notes de travail) ont été émis dont 77 % ont été pris en compte de manière totale ou partielle.** A noter, qu'il y a eu un avis spécifique à la formation en 2024 (pas d'avis recherche/encadrement).

Les travaux sur la simplicité administrative ont été importants en 2024 ; ils ont notamment permis la prise en compte de spécificités de filières « en devenir ». Le travail institutionnel a représenté en 2024 : 6 % du temps de travail de l'équipe pour les aspects législatifs (dont GT BIO), 4 % pour les aspects recherche et encadrement et 2 % pour les aspects promotion. Il est mené en complémentarité avec les dynamiques du réseau PAC et de l'émergence de WALAKIS.

989 parties prenantes des filières ont fait l'objet de conseils individuels dont 21 % dans le cadre de visites en fermes. Les Assemblées Sectorielles ont attiré 589 participants, 1422 producteurs se sont exprimés lors de 5 enquêtes et 8078 personnes ont participé à des activités organisées ou co-organisées par le Collège des Producteurs.



### AVIS

# 96

(avis, mémos et notes de travail)



### CONSEILS INDIVIDUELS

# 989

parties prenantes des filières

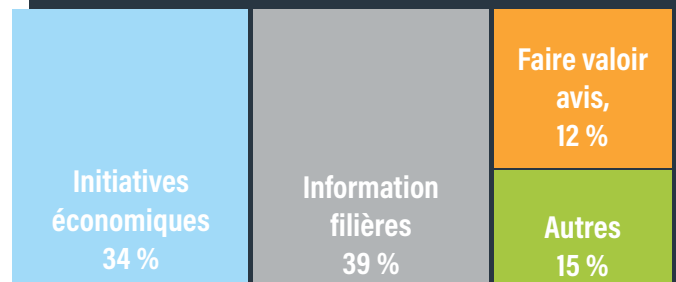


### ASSEMBLÉES SECTORIELLES ET GÉNÉRALE

# 589

participants

#### CDP - RÉPARTITION DE LA CHARGE DE TRAVAIL PAR DOMAINE



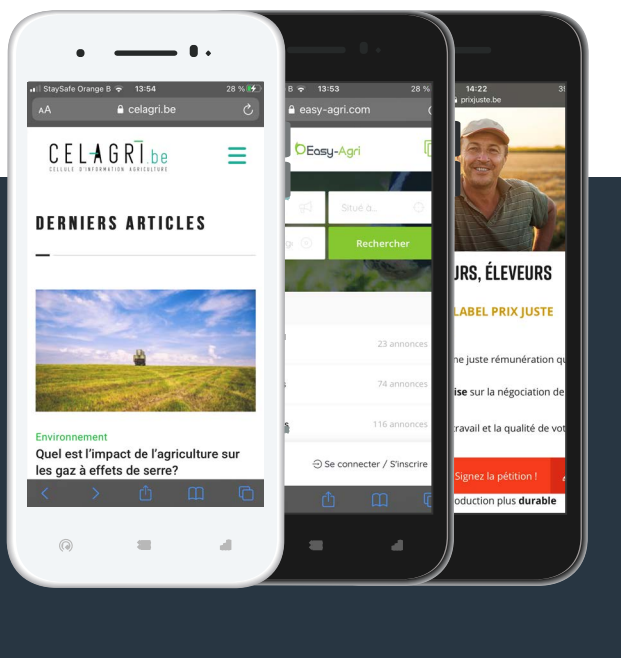


## INFORMER SUR LES FILIERES

En 2024, l'information a représenté 39 % du temps de travail de nos équipes avec un gros volume d'information en soutien à la gestion de crise FCO.

L'information aux professionnels est assurée via un seul espace d'information [www.collegede-sproducteurs.be](http://www.collegede-sproducteurs.be) (1.790 visiteurs par mois). Combiné à des outils réseaux sociaux liés qui canalisent une majorité croissante de nos communications (11.641 abonnés à l'ensemble des réseaux sociaux, 6.507 abonnés aux Newsletter Collège, Celagri et Prix Juste).

36 articles ont été rédigés dans la presse écrite professionnelle, 126 articles sectoriels ont été diffusés numériquement ainsi que 40 newsletters et 11 campagnes d'informations ciblées sur l'ensemble des producteurs wallons. Nos travaux ont fait l'objet de 69 référencements dans la presse grand public.



12 notes de l'observatoire des filières ont été établies et transmises aux acteurs professionnels et ont généré de nombreuses interactions d'informations entre parties prenantes des filières.

805 personnes ont été formées sur des questions spécifiques liées aux filières.

Easy agri reste un vecteur d'informations sur les questions de bien-être animal avec 8.514 consultations par mois et 14.743 éleveurs (hobbyistes et professionnels) inscrits à la newsletter.

Les polémiques sociétales liées à l'agriculture étant en constante évolution, le suivi quotidien des articles relatif aux filières a été mené avec 58 % des articles positifs (60 % en 2023) dont les extrêmes < 40 % pour le porc, les ovins-caprins et la grande culture. Une revue de presse hebdomadaire est diffusée.

L'investissement dans les stratégies d'information liées à [celagri.be](http://celagri.be) a été poursuivi avec 3 nouveaux dossiers et 4 dossiers mis à jour ainsi que l'organisation d'une journée « le renouvellement des générations passe-t-il par les NIMA ? » et l'édition d'un CelagriMag. Les consultations des dossiers sur le site [celagri.be](http://celagri.be) sont stables et on compte 1262 inscrits à la newsletter.

A partir du constat de décalages entre supports visuels utilisés par la presse et réalités des producteurs en Wallonie, une base de données photographique a été développée afin de fournir des clichés professionnels des animaux de production, des fermes et des paysages agricoles wallons

11.641

ABONNÉS À  
L'ENSEMBLES DES  
RÉSEAUX SOCIAUX

6.507

ABONNÉS À  
L'ENSEMBLE DES  
NEWSLETTERS

## SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES FILIERES

En 2024, le soutien aux initiatives économiques a représenté 34 % du temps de travail de nos équipes qui a été complété par la mobilisation de ressources du plan de relance de la Wallonie. L'action du Collège des Producteurs vise la rentabilité et un revenu équitable pour les agriculteurs ; cette action représente un chiffre d'affaires facilité proche de 100 millions d'euros.

En 2024, le Collège des Producteurs a mené plusieurs initiatives pour structurer les filières agricoles en Wallonie. La mise en place d'initiatives pour **renforcer les relations commerciales entre producteurs et acheteurs** est passée par les éléments suivants :

**1 action structurante concentrée sur des approches collaboratives de producteurs** au travers de 22 initiatives OP/GP/Coopératives représentant 859 producteurs et l'appui à 15 dossiers AOP/IGP. Les dossiers majeurs concernent les céréales alimentaires, les protéines végétales, l'horticulture comestible et l'élevage.

Le soutien à des projets spécifiques filière dans le cadre du plan de relance : installation ovine, installation en horticulture ornementale, engraissement bovin, fromage, parcours avicole.

**1 action structurante en appui aux dynamiques de la taskforce agro-alimentaire nationale** afin de contribuer aux dispositifs et référentiels mis en place (interdiction de la vente à perte dans le cadre de la loi UTP, accords de branches, référentiels de coûts

de production,...) et d'animer des échanges spécifiques à la Wallonie entre parties prenantes des filières bio (chute de consommation/de valeur) et de viande bovine (écarts subsistants entre coûts de production et prix de vente) pour la mise en place d'engagements structurants.

**16 réunions de commissions filières** ont été menées pour assurer le suivi de la **mise en oeuvre des plans de développement filières** et 5 nouveaux plans de filière bio ont été élaborés.

L'**interface producteurs distributeurs**, dans le cadre du plan de relance, a permis 436 mises en relation commerciales entre producteurs et magasins franchisés. Des liens ont été déployés avec la Cellule Manger Demain pour stimuler les **relations commerciales avec la restauration collective**.

Les demandes de nouvelles **labellisations « Prix Juste Producteurs »** ont concerné 4 nouveaux dossiers représentant 48 producteurs. Les dossiers de 246 producteurs ont été contrôlés en 2024. 6 référentiels de coûts de production ont été ajustés ou développés.

La **plateforme commerciale Easy-agri** se stabilise avec 14.743 inscrits mais une diminution de 30% du nombre d'annonces annuelles (certainement en lien avec les restrictions liées à FB).

Des **soutiens de crise spécifiques** ont été fournis aux producteurs dans le cadre de la gestion des impacts économiques (sécheresse en aquaculture, FCO en ovins, bovins et caprins et grippe aviaire)



**Benoît Kennes**

Delhaize Wavre, membre du CA de l'Association Professionnelle du Libre Service Indépendant en Alimentation (APLSIA)



*Il est important de lever un maximum de barrières qui freinent la commercialisation des produits de producteurs et artisans locaux en grande distribution. L'absence d'un code-barre en est une. Les initiatives du Collège qui consistent à aider les producteurs à se professionnaliser dans nos relations est donc un moyen positif concret pour lever la réticence que pourraient avoir certains commerçants indépendants lorsqu'ils choisissent de référencer ou non certains produits locaux*

**34%**

**DE TEMPS DE  
TRAVAIL AU  
SOUTIEN AUX  
INITIATIVES  
ECONOMIQUES**

**100 millions €**

**DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES FACILITÉ**



## TRAVAIL SECTORIEL ET COLLECTIF

Les services du Collège des Producteurs permettent plus d'efficacité sur les enjeux collectifs partagés par plusieurs secteurs. Ces points concernent bien sûr les aspects institutionnels (législatif, promotion, recherche, encadrement, formation, investissement public,...) mais aussi les enjeux économiques (accès au marché, stabilisation des relations commerciales, clusters,...) et structurels au secteur (renouvellement des générations, foncier, OP,...). **La question des abattoirs est un exemple clé pour l'ensemble des filières d'élevage.**

Les services économiques (prix juste, intermédiation commerciale) et de communication de la Socopro agissent de manière transversale à l'ensemble des filières.

Plus de **40 % de la charge de travail de l'équipe concerne des enjeux collectifs.**

## PLAN BIO



PLAN BIO 2030

Les actions menées spécifiquement dans le cadre du plan Bio 2030 ont concerné :

- le recensement des besoins de terrain des opérateurs bio et le renforcement des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production;
- un travail de préparation et/ou appui à la mise en œuvre de 7 plans de développement de filières bio régionales (Viande bovine, œufs, céréales et protéagineux pour le feed et pour le food, porc et légumes) ;
- le soutien à une réglementation bio exigeante et efficace au travers de 25 notes du GT législation
- Veille médiatique bio combinée à des dossiers Celagri.

**01.**

**FAIRE VALOIR,  
PESER ET  
SE FAIRE  
CONNAITRE**



Le Collège des Producteurs permet notamment de travailler sur la défense de la filière viande bovine, sa mise en valeur auprès des politiques, du monde de la recherche et du grand public. Son rôle contribue à faire connaître les vérités de notre métier

**Maxime Albanese**, Eleveur Bovins Viande



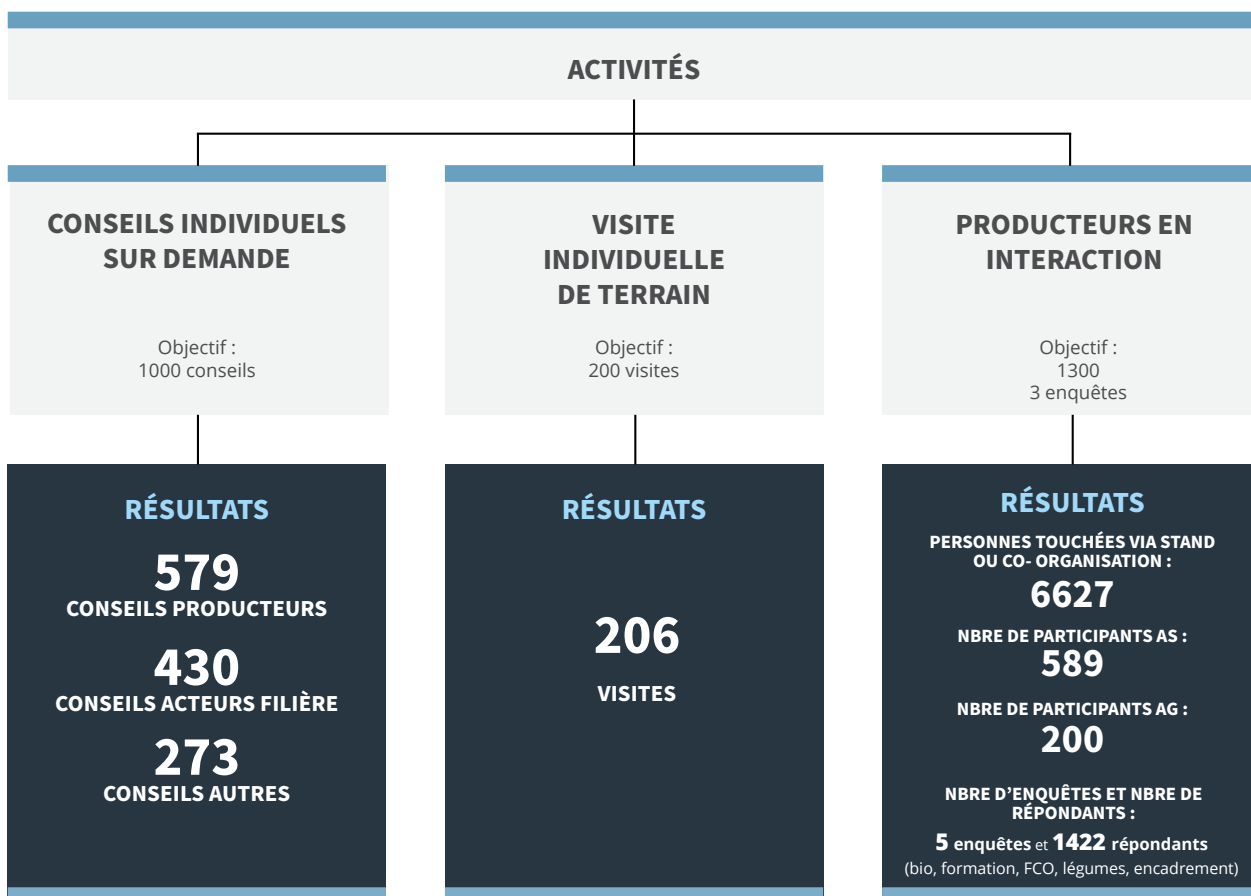
## AXE OPÉRATIONNEL

### 1.1



### ASSURER LA LÉGITIMITÉ ET LA REPRÉSENTATIVITÉ

Différentes activités ont été menées dont l'état d'atteinte des objectifs est le suivant :







## AXE OPÉRATIONNEL

### 1.2

#### ASSURER UNE ORIENTATION ET UN SUIVI DE LA PROMOTION



**Michel Willème**  
Producteur laitier



*Personnellement, je mets beaucoup d'importance à la communication et aux explications que l'on peut donner aux consommateurs. Ceux-ci ont énormément de questions car ils ne connaissent pas le métier d'agriculteur et entendent beaucoup de choses sur nos produits*

Suite à l'avis remis fin 2023 par le Collège des Producteurs sur le Plan 2024 de Promotion, les équipes du Collège assurent un travail de suivi et d'orientation de la mise en œuvre du plan en veillant à assurer un maximum de prise en compte des points d'attention transversaux et sectoriels.

En 2024, le niveau de prise en compte des points d'attention était de 94 %. Les éléments relevant des 6 % de faible ou non prises en compte sont liés i) à des difficultés de mobilisation de personnel affecté aux actions pédagogiques, ii) aux difficultés à percevoir l'implication du secteur aquacole dans #jecuisinelocal, iii) aux difficultés en bio à percevoir les impacts des actions visant les intermédiaires (boulangers, bouchers, ...), iv) au maintien de la volonté des horticulteurs ornementaux d'intégrer les grandes surfaces qui vendent des plantes dans le dispositif de cotisation.

1 avis a été élaboré sur le plan de Promotion 2025. Cet avis souligne i) la volonté de l'APAQ-W d'impliquer les producteurs et les filières, ii) la collaboration très constructive entre l'APAQ-W et le Collège des Producteurs et iii) le rôle d'orientation des plans stratégiques de développement sectoriels qui s'est renforcé.

Différentes activités collaboratives ont été menées avec l'APAQ-W dans le cadre de la mise en œuvre du plan de promotion 2024 dont l'état d'atteinte des objectifs est le suivant :



Activités	Objectif	Résultats
<b>Contribution réalisation de productions avec l'APAQ-W</b>	10 documents / vidéos réalisés / participation jury	<p>10 documents/vidéos et 5 participations en tant que jury concernant : subvention viande bovine, jury campagne circuits courts, Jury campagne fromages, Jury entrepreneur de jardin, Jury ambassadeurs bio, panneaux glanage, œufs, pondeuses, sapins de Noël, viande de chez nous.</p> <p>Le Collège facilite en outre l'identification de producteurs pour des campagnes diverses de l'APAQ-W et assure la co-rédaction/ relecture de diverses brochures produites par l'APAQ-W.</p> <p>Les informations issues des travaux d'élaboration de contenus scientifiques pour CELAGRI et économiques pour les filières sont valorisés pour le grand public au travers de différentes actions de l'APAQ-W.</p>
<b>Organisation d'évènements avec l'APAQ-W</b>	5	<p>5 évènements ont été co-organisés : concours de l'entrepreneur de jardin, Hortifolies, soirées conférences élevage, visites de piscicultures, rencontre des élèves de l'horeca dans un élevage ovin.</p> <p>Une collaboration fonctionnelle orientée BtB est recherchée, notamment dans le cadre des travaux de l'interface producteurs- distributeurs, du prix juste et du business club de l'APAQ-W.</p>
<b>Organisation des réunions trimestrielles / coordination avec représentants au CA APAQ-W</b>	2 réunions	<p>La participation du Collège est assurée à différents GT promotion de l'APAQ-W (viande, label qualité, Bio,...).</p> <p>Le suivi de l'OJ des CA de l'APAQ-W et la concertation avec les représentants du Collège au CA est assuré</p>
<b>Appel à projet UE avec l'APAQ-W</b>	Contributions à 4 projets	<p>Bio : un projet devrait être remis avec le VLAM l'année prochaine</p> <p>Viande bovine : Suivi du dossier avec AVDP pour préparation dossier en 2025</p>

# AXE OPÉRATIONNEL

## 1.3

### ASSURER UNE ORIENTATION ET UN SUIVI DE LA RECHERCHE, DE L'ENCADREMENT ET DE LA FORMATION

Aucun avis d'orientation sur l'encadrement n'était prévu en 2024. Toutefois, différentes contributions ont été apportées à la structuration du système d'encadrement (AKIS Wallon), plus spécifiquement via la collaboration sur le développement et l'adhésion à la plateforme WALAKIS développée dans le cadre du Réseau Wallon PAC.

Un avis d'orientation sur la formation a été réalisé sur « l'Evaluation de l'offre et des besoins en formation agricole continue en Wallonie ». Une enquête menée sur la satisfaction de l'offre de formation a montré que 54 % des producteurs étaient sans avis et que 21 % étaient satisfaits. Le manque d'avis de satisfaction des producteurs sur l'offre en formation actuelle résulte principalement de l'absence de visibilité globale et centralisée sur cette offre qu'il semble donc important de relier à WALAKIS. Les thématiques d'ordre économique, de santé animale, de communication et de commercialisation viennent au premier plan des besoins exprimés.

Différentes contributions ponctuelles ont été apportées en regard des dossiers suivants : démarrage d'un projet FEAMPA pour le développement d'une offre de formation aquacole en Wallonie, suivi de la mise en place d'une offre de formation spécifique pour le bio (Plan Bio 2030) et suivi des initiatives Agreeen Job en ovin.

Aucun avis d'orientation sur la recherche n'était prévu en 2024 (attente du plan quinquennal et appel à projet). Le cadastre des projets de recherche par filière a été mis à jour avec le CRA-W. Des échanges sont également menés dans le cadre de la recherche bio avec pour objectif d'assurer la transmission et la prise en compte des besoins récoltés sur le terrain dans le cadre du plan Bio.

Nos équipes ont assuré le suivi et l'orientation d'activités de recherche et d'encadrement par la participation à différents comités de suivi :

Avec le soutien du Plan Wallon de Réduction des Pesticides, l'initiative de dialogue rivaux-agriculteurs s'est déployée en 2024 au travers i) d'une boîte à outils basée sur des retours d'expérience d'agriculteurs et des avis d'experts (Natagriwal, centres pilotes, Protect'eau, CORDER, SPW, Valbiom, Phitec, ...) et ii) d'activités de dialogue initiées dans 46 communes qui ont manifesté leur intérêt au projet. Ancrée sur la question des phytos, ces activités de dialogues abordent également des sujets sollicités par les parties prenantes tels que la rémunération des producteurs et les filières.



**Frédéric Droeven**  
Pépinières de Louveigné

“

*La charte de qualité CERTIFRUIT mise en place par le CRA-W et le Collège des Producteurs m'a permis de proposer à mes clients d'arbres fruitiers de qualité où l'origine est garantie. J'ai pu ainsi développer ma production d'arbres fruitiers en quantité avec des variétés locales.*





### COMITÉ DE SUIVI RECHERCHE

**Objectif**  
45 comités de suivi

Participation à 24 comités  
de suivi recherche



### COMITÉ DE SUIVI ENCADREMENT VÉGÉTAL

**Objectif**  
18 comités de suivi

Participation à 17 comités



### COMITÉ DE SUIVI ENCADREMENT ANIMAL

**Objectif**  
9 comités de suivi

Participation à 13 comités



### COMITÉ DE SUIVI AUTRE

**Objectif**  
10 comités de suivi

**12 comités de suivis :**  
Certifruit, BFTF, CW3C, Protect'eau,  
Wallesmart, en direct de ma ferme,  
réseau PAC, Agrilabel, Fonds  
piscicole, formation continue,



### ECOPHYTO

**Objectif**  
Analyse de résidus

**Analyses de résidus phyto  
sur 40 situations types de  
pratiques de production en  
fruits et légumes**



### GT DU FOND SANITAIRE

**Objectif**  
Rapport de suivi

Rapport de suivi :

**3 rapports** de suivis sur les sujets suivants :

- **Secteur avicole-cunicole** : grippe aviaire, état financier du fonds sanitaire, cotisations, suivi budget, programme de lutte contre les Salmonella, tableaux de valeur des volailles, situation sanitaire
- **Secteur ovin-caprin** : vaccination FCO, cotisations, suivi budget
- **Secteur Porc** : Calcul des frais d'indemnisation pour le secteur porcin, retour des vaccins pour le benelux, Update PPA, projet sentibuck



**Patrick Siraux**  
Éleveur porcin

“

*Le Collège des  
Producteurs nous  
permet de nous  
faire entendre  
avec notre  
diversité auprès de  
l'Administration et  
au sein des filières.  
On est plus forts et  
mieux écoutés !*

# AXE OPÉRATIONNEL

## 1.4

### FAIRE VALOIR L'AVIS EN MATIÈRE DE LÉGISLATION

**96 avis**  
ont été émis au cours  
de l'année 2024

Le groupe de travail législation BIO concerne 26 % des avis remis en matière de législation.

Le niveau de prise en compte total et partielle des avis émis est de 77 %. Les dossiers, élaborés sur demande ou initiative, ont concerné l'ensemble des secteurs.

6 lettres d'informations juridiques ont été établies et transmises aux membres du Collège des Producteurs concernant plus des sujets d'actualités juridiques aux niveaux européen, Fédéral et Régional.

Durant la période, différents sujets sont revenus régulièrement sur la table des inquiétudes des acteurs des filières.



#### PART DES SECTEURS DANS LES AVIS

- BIO : 26%
- Aviculture : 10%
- Aquaculture : 6%
- Ovins : 6%
- Bovins : 6%
- Lait : 5%
- Horticulture ornementale : 4%
- Porcs : 3%
- Grandes cultures : 2%
- Horticulture comestible : 1%

Parmi ceux-ci, il faut noter :

- Les enjeux économiques avec des difficultés particulières en bovins, ovins, aquaculture et lait.
- Le BEA en général avec des inquiétudes particulières sur la révision de la directive relative au transport des animaux.
- Les enjeux de simplicité administrative.
- Le futur des abattoirs dans le paysage wallon



Différentes activités ont été menées dont l'état d'atteinte des objectifs est le suivant :

ACTIVITÉS	OBJECTIF	RÉSULTATS
Emission d'avis, de mémos et note de travail,	75 avis/ mémos/NT 75% prise en compte	Détails : 2 avis, 7 mémos, 48NT, 8QP Prise en compte : 77% (pas pris en compte : 7% et en attente 16 %)
Lettre d'information juridique	10 lettres d'infos envoyées	6 lettres envoyées
RGPD	Suivi des obligations	Suivi réalisé
Législation PAC2023	Suivi du dossier	9 sujets suivis : financement du suivi sanitaire de la filière aquacole, révision du code de bonnes pratiques sur les espèces invasive en aquaculture, spécificités bio de l'horticulture ornementale, obligation d'accès à l'extérieur des bovins bio, nouvelles règles du cahier des charges Bio en aviculture.
Législation BEA	Rapport de suivi	9 sujets suivis : production de canards à foie gras, euthanasie des poussins mâles, logement en parc des lapins, pâturage hivernal, eau pour les animaux dans les couverts, electro- éjaculation spermogramme, task force BBB et BEA, better leven, modifications du Règlement sur le transport des animaux
Plan loup	Prise en compte impacts protection/ revenu éleveur	Participation au réseau loup, nouveau plan loup prévu en 2025, analyses des possibilités de chien de protection et des Colliers Anti Loup Participation à la rédaction de l'AGW sur la révision des barèmes d'indemnisation et suivi des dossiers d'indemnisation et de clôture avec Natagriwal
Suivi Afscsa	Nbre de réunions :4 Propositions prises en compte par l'afscsa :50% Nbre de thèmes traités :10	15 réunions  9 thèmes sectoriels traités : grippe aviaire, programme lutte contre les salmonellas, obligation marquage des œufs à la ferme, Données Sanitel, Suivi des mortalités en OCC par AFSCA, Abattoirs OCC cotisations OCC, Passeport plant, plantes invasives  3 thèmes transversaux traités : révision de l'arrêté royal sur les petites quantités commercialisées par les producteurs au consommateur final, nouvel arrêté royal expertise vétérinaire, concertation vente directe et transformation à la ferme

# AXE OPÉRATIONNEL

## 1.5

### FAIRE VALOIR L'AVIS EN MATIÈRE DE SIMPLICITÉ ADMINISTRATIVE

En 2024, le Collège des producteurs a contribué aux travaux de la Taskforce mis en place par la Wallonie afin d'établir la liste des mesures prioritaires de simplification. Les équipes sont également mobilisées dans les travaux de l'initiative « Simpli'Agri » et plus spécifiquement fin 2024 dans la cartographie des parcours génériques des démarches des agriculteurs. La valeur ajoutée du Collège des Producteurs dans ces démarches réside surtout dans l'identification des points prioritaires des différents secteurs et plus spécifiquement des secteurs « en devenir ».

Spécifiquement pour l'aquaculture, des initiatives sont prises pour définir des parcours appropriés de ce secteur (notamment identification de personnes de références et de procédures spécifiques au sein de l'administration).



**Marc Rémy**  
Producteur ovin



*Le Collège c'est une vision globale de l'agriculture wallonne, une vision transversale et une vision spécifique sur chaque secteur. Pour exemple, sa mobilisation dans le cadre de la crise FCO a été très utile pour mobiliser de l'aide aux éleveurs*

# AXE OPÉRATIONNEL

## 1.6

### ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DU COLLÈGE

11

Organisation de 11 assemblées sectorielles de printemps et de 5 assemblées sectorielles d'automne (les secteurs d'élevage ont groupé leurs AS)

2

Organisation de 2 réunions plénières du Collège des Producteurs

16

16 réunions des commissions filières ont eu lieu (les secteurs ovins, aviculture, lait et grandes cultures ont été les plus actifs)

1

1 AG de producteurs organisée début 2024

1,4

Des réunions internes de l'équipe ont lieu tous les 15 jours afin de coordonner les activités.

Les échanges entre chargés de mission sectoriels et représentants de producteurs se tiennent en moyenne 1,4 X par mois.

**02.**



**INFORMER SUR  
LES FILIÈRES**



# AXE OPÉRATIONNEL

## 2.1

### ETRE UN POINT DE RELAIS ET COLLECTE D'INFORMATION

Dans chaque secteur, nous collectons, analysons et compilons des informations filières au travers d'une veille technique, économique et légale. Cette veille est effectuée au travers d'abonnements à des revues et newsletters, de participations à diverses réunions, ateliers et salons ainsi qu'au développement de réseaux de contacts européens. Nous transmettons ces informations à la base de données des producteurs wallons. Actuellement, notre base de données compte 10.832 producteurs dont 9321 avec adresse email auxquels nous transmettons régulièrement des informations

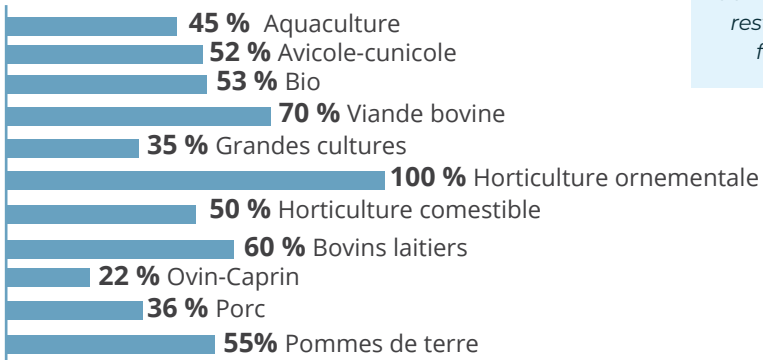
pertinentes. En parallèle, nous avons entrepris plusieurs actions pour améliorer nos outils web (mise à jour du site du Collège) et avons réalisé l'envoi de **11 campagnes d'informations aux producteurs ainsi que 33 newsletters** (Collège, Easy Agri, Prix Juste, Celagri). Dans le cadre de collaborations avec la Foire de Libramont, 14 candidats ont été identifiés par leurs pairs et présentés au jury de l'initiative « Agriculteurs de valeurs ».

### Revue de presse : analyse de l'image de l'agriculture



VEILLE PRESSE QUOTIDIENNE

Résultats des articles positifs dans chaque secteur :



**Sylvain Vanderheyden**  
Régional Manager de Arla



*Je lis toujours attentivement l'Observatoire des filières et je le transmets à plusieurs collègues en interne*



**Senior Business Development ING**



*Actuellement nous sommes submergés d'informations, et le Collège des Producteurs fait partie de mes références pour rester informé sur les filières agricoles*

# AXE OPÉRATIONNEL

## 2.2

### ASSURER UNE INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DES FILIÈRES

Différents outils sont mobilisés pour assurer le partage d'informations avec les parties prenantes des filières :



Articles et communiqués de presse

**36**

articles ont été rédigés et publiés dans le Sillon, WE, Itinéraires Bio, fwh et Le Soir.

**69**

références presse



Diffusion d'informations sectorielles

**328**

publications numériques par secteur (131) et transversaux (197) tout au long de l'année



Formation professionnelle

**805**

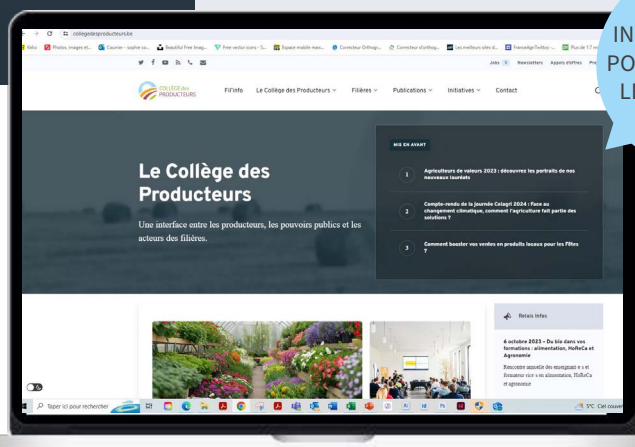
professionnels formés dans divers domaines, de l'élevage à la législation



Notes de l'observatoire filière

**11**

notes de l'observatoire filière publiées, ainsi qu'une synthèse annuelle pour Libramont



LE SITE INSTITUTIONNEL POUR CONSULTER LES RAPPORTS, PV ET AVIS



VISITEURS

**21 480**  
2024



PAGES VUES

**27 179**  
2024



ABONNÉS  
NEWSLETTER

**4 041**  
2024



**4 266**  
2024



**735**  
2024



**749**  
2024



# AXE OPÉRATIONNEL

## 2.3

### ASSURER UNE INFORMATION AU GRAND PUBLIC

CELAGRI, ou la Cellule d'Information Agriculture, est une initiative du Collège des Producteurs qui vise à fournir des informations objectives à base scientifique sur les pratiques agricoles wallonnes.



**Marie Clarinval**

Responsable du Service Transition et Coordinatrice POLLEC de la ville d'Andenne



*Pour la Ville d'Andenne, l'agriculture et la qualité de vie sont des enjeux essentiels.*

*Grâce aux initiatives d'information et d'échange du Collège des Producteurs, nous avons l'opportunité de renforcer le dialogue entre agriculteurs et riverains. Au vu du succès de l'initiative, nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration prometteuse !*

#### Mise à jour et production de contenus

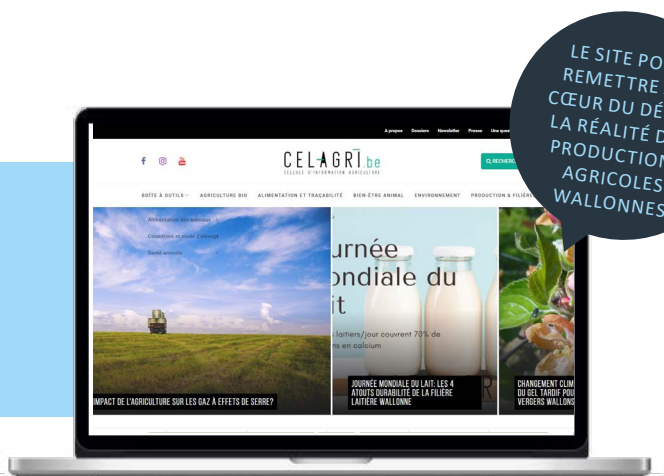
3 dossiers nouveaux ont été produits (utilisation du cuivre en Bio, Mycotoxines, Agriculture biologique, agroécologie, agriculture de conservation des sols et agriculture régénérative) et 4 autres mis à jour (la production de viande, l'élevage des veaux laitiers, l'antibiorésistance). De plus, 11 nouveaux articles ou dossiers ont été produits couvrant des thèmes variés sur les chiffres clés et les changements climatiques.

#### Événements et diffusion d'informations

Un événement annuel a été organisé autour du thème « le renouvellement des générations passe-t-il par les NIMA ? ». 1 Celagri mag a été publié sur des agriculteurs récemment installés ou porteurs d'un projet d'installation au profil "atypique".

#### Parole aux producteurs

Nous avons donné la parole aux producteurs à travers la production de 7 vidéos et une base de données photographique mettant en valeur leurs travaux, leur engagement et leurs réalités.



**CELAGRI**  
CELLULE D'INFORMATION AGRICULTURE

  
VISITEURS  
**17 086**  
2024

  
NEWSLETTER  
**10**  
2024

  
ABONNÉS NEWSLETTER  
**1 262**  
2024

  
**2 985**  
2024

  
**255**  
2024

**03.**

**SOUTENIR DES  
INITIATIVES  
FILIÈRES**



**Alain Dirick**  
Producteur de  
pommes et poires



*Au travers du Collège des Producteurs, on reçoit beaucoup d'informations intéressantes et les réunions et visites organisées permettent des innovations comme un robot semi-autonome ; il était très intéressant d'avoir un retour direct du producteur l'utilisant que ce soit pour les bons côtés ou les mauvais côtés. Le soutien du Collège pour des projets liés au commerce comme celui de la pomme Ducasse nous aide beaucoup et participe à la structuration de la filière. J'ai aussi particulièrement apprécié le fait de pouvoir rapporter les enjeux du secteur directement à la Ministre de l'Agriculture lors de la réunion du Collège. Les chargés de mission sont très disponibles, réactifs et bien connus du secteur*



11 notes de travail  
et 1 synthèse annuelle  
publiées 1137 destinataires

Une collaboration avec  
Biowallonie et Diversiferm

## AXE OPÉRATIONNEL

### 3.1

#### FACILITER DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES ENTRE MAILLONS DES FILIÈRES

Les travaux en cours sont poursuivis en regard d'appuis aux dossiers institutionnels et privés. Les initiatives menées sont les suivantes :

##### Accompagnement / conseils AOP, IGP, QD

16 initiatives ont été accompagnées dans leurs relations entre producteurs et autres maillons : bleu des prés, pré de chez nous, truite de terroir, farine bayard, Cochon bien-être, Pomme Ecophyto, Vergers Vivants, boulette de Wallonie, fraises de Wepion, boudin blanc de liège, marjolaine pour boudin blanc de Liège, saucisson gaumais, jambon d'ardenne, Marjolaine des Côteaux de la Citadelle, Plate de Florenville, Lait de foin.

Un GT du Réseau wallon PAC « création de la valeur ajoutée par la qualité » travaille sur 3 scénarios de modèles économiques sociétaux

##### Plans de développement filières

Les commissions filières ont assuré le suivi de la mise en œuvre des plans de développement. Une actualisation est planifiée pour le second semestre 2025 afin d'assurer la mise à jour des visions et actions et d'anticiper sur la prochaine programmation PAC.

Dans le cadre du plan Bio, un travail de préparation et/ou appui à la mise en œuvre de 7 plans de développement de filières bio régionales a été mené : viande bovine, œufs, céréales et protéagineux pour le feed et pour le food, porc et légumes. Un GT du Réseau wallon PAC « création de la valeur ajoutée dans le bio » a permis de factueliser les coûts de certification et analyse 3 scénarios de modèles économiques sociétaux.

##### Soutien mise en place coopératives, OP, groupements

22 dossiers ont été accompagnés (voir en annexe) représentant 859 producteurs. Complémentairement, un travail de sensibilisation auprès des producteurs sur l'intérêt de constituer des groupements a été mené via un GT du Réseau wallon PAC « Groupements de producteurs » avec 3 ateliers organisés : 2 sur renouvellement des générations et 1 organisation de branche.

## FACILITER DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES ENTRE MAILLONS DES FILIÈRES

Face à la crise de revenus des éleveurs (les exploitations spécialisées en bovins viandeux ont été caractérisées en 2023 par un revenu du travail par unité de travail de 15.594 €/Ut), des concertations éleveurs – syndicats – acheteurs de viande bovine (7 centrales GMS) ont été mises en place de manière afin d'intégrer les risques de sous approvisionnement à moyen terme dans les politiques d'approvisionnement des distributeurs. Des concertations mensuelles ont été organisées entre les acteurs ; il est estimé que la valeur créée par l'amélioration de ces relations d'affaire concerne un chiffre d'affaires producteurs estimé à plus de 20 millions d'euros.

Dans le cadre des difficultés du secteur BIO, des concertations ont eu lieu avec Biowallonie, l'Unab, la FWA et COMEOS afin d'augmenter les opportunités de débouchés en GMS. Des réunions bilatérales avec Biowallonie et certaines enseignes ont eu lieu pour développer des approches liées à certains produits particuliers.

Des discussions ont été initiées avec Biowallonie et l'Unab pour collaborer avec OpenCompass afin de répondre à la demande du secteur bio de valoriser leur production via des métriques d'impact, notamment dans le cadre en regard des relations avec la GMD sur les enjeux de reporting extra-financier de la directive CSRD portant sur les données ESG et notamment des facteurs environnementaux. L'objectif est de donner de la valeur aux données issues des producteurs.

Dans le cadre du Plan de Relance, les services actifs d'intermédiation entre 190 fournisseurs de produits et 193 magasins franchisés ont permis **436 mises en relation, 2613 interactions commerciales et des relations d'affaire dont le chiffre d'affaires est estimé à 8 millions d'euros.**

“

L'action codes-barres m'a grandement facilité la mise en relation entre tâche dans mon magasin à la ferme.

**La Ferme du Vieux Bure**

“

La mise en relation réalisée par l'équipe m'a permis d'augmenter mon chiffre d'affaire en diversifiant mes débouchés.

**Eggusto**

“

La Charrette est une super plateforme de mise en relation entre les acteurs de l'alimentation, ce qui nous a permis à la fois de trouver des fournisseurs de produits locaux, et de nous faire connaître comme point de vente auprès d'autres producteurs !

**La COOF**

## PLATEFORME EASY AGRİ

La plateforme a enregistré **1 698 annonces par an**, attirant **102 170 visiteurs**, et générant **213. 497 pages vues**. Le nbre de visiteurs spécifique au site Easy agri bio est de 2473. 384 annonces hors sujet ont été supprimées.



**Philippe André**

Ancien représentant du secteur bio, producteur de volailles de chair et porc

“

Réussir ou non, l'important, c'est qu'on ait une feuille de route. Les plans stratégiques bio sont essentiels pour savoir où on veut aller et ce qu'on veut construire ensemble.”



**Gery Brusselmans**

Tartine & Boterham

“

Le Collège des producteurs permet de faire des liens facilement entre tous les acteurs d'une filière au niveau régional. Vous êtes également une très bonne source d'infos. Par rapport à mon secteur, j'attends d'ailleurs avec impatience la carte des moulins, car ça m'intéresse de découvrir de nouvelles structures !

## Autres initiatives

ACTIVITÉS	RÉSULTATS
Suivi chèvre	Retour vers le secteur d'un état des lieux secteur chèvre via le suivi d'un TFE. Suivi de la valorisation de viande de chevreau en vente directe
CDC cochon bien être	L'initiative a été suspendue en raison des difficultés économiques. Des contacts ont été menés sans succès pour identifier d'éventuels repreneurs
Dossier indemnisation sécheresse aquacole	Rédaction de notes complémentaires et évaluation des pertes subies en pisciculture suite aux événements de sécheresses/canicule de l'été 2022
Projet FEAMPA	Formation continuée des pisciculteurs : 5 formations potentielles ont été identifiées, 1 d'elles a été dispensée aux aquaculteurs sur « Règlementation aquacole et procédures sanitaires » Formation professionnelle certifiante en aquaculture : Une collaboration avec l'IFAPME pour mettre en œuvre la formation professionnelle en aquaculture a été établie et un référentiel de formation est en cours d'amendement Formation grand public en aquaponie : appel d'offre lancé en décembre
Suivi dossier confinement grippe aviaire	Le Collège a pu faire valider les 16 semaines autorisées de confinement pour garder le code (levée au niveau européen)
Suivi travail contrôle classification carcasse de la CW3C	Prise en compte partielle des points soulevés par les éleveurs et amélioration continue du fonctionnement mais ne répond pas à toutes les demandes des éleveurs (questions de la pesée à vif et de la freinte)
Abattoirs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi autres petits abattoirs : remontée de l'abattoir PAC des coûts de RENDAC significativement en augmentation</li><li>• Mise à jour de la cartographie des abattoirs</li><li>• Nouvel AGW pour les abattoirs publics publié en février - plus de nouveaux projets HRA - contacts prévu avec les projets de la CACM (dont projet de relance de l'abattoir de Beaumont</li><li>• Suivi Etude de la FMV sur abattage à la ferme : Suivi des résultats de la phase 3 de l'étude et attente du démarrage (2025 a priori à valider) de la phase pilote en abattoirs partenaires</li></ul>



## AXE OPÉRATIONNEL

### 3.2

#### FACILITER DES INITIATIVES NON ÉCONOMIQUES ENTRE MAILLONS DES FILIÈRES



##### Organiser des commissions filière par secteur

16 réunions de commissions filières ont eu lieu, couvrant chaque secteur, les secteurs ovins, bovins viande, grandes cultures et bovins laitiers ont été les plus actifs.



##### Taskforce agroalimentaire

Suite aux crises de début 2024, nos équipes ont activement contribué aux travaux de la Taskforce agroalimentaire nationale en contribuant à l'intégration des spécificités wallonnes à l'élaboration de référentiels de coûts de production (mise en valeur des partenariats DAEA-Prix Juste), aux mécanismes d'interdiction de la vente à perte (application aux ventes des producteurs), aux dispositifs d'organisation de branches et de contractualisation, aux dispositifs de transparence, de contrôle et de gestion de plainte ainsi qu'aux dispositifs de sensibilisation des consommateurs. Les concertation éleveurs - syndicats - acheteurs de viande bovine ont été initiées

##### Suivi FCO



Afin de favoriser une gestion active de la FCO pour les filières bovines, ovines et caprines, la concertation avec Eleveo, l'Arsia et l'UPV a été renforcée afin de développer un maximum de croisement d'informations et de perceptions des acteurs des filières et institutionnels en période de crise. Cela a permis de produire différentes notes à l'attention des parties prenantes et des autorités. Nos contributions ont favorisé la mise en place de dispositifs de soutien et de modalités de vaccinations adaptés aux réalités économiques et fonctionnelles des élevages et des filières.

Une enquête épidémiologique a également été menée pour les ovins. Cette enquête a permis de déterminer que : i) la morbidité moyenne déclarée est de 47.2 % (38.2% chez les éleveurs professionnels et 55.5 % dans les troupeaux non vaccinés) et ii) 68,5 % des troupeaux ayant eu des signes de FCO ont été victimes de mortalité ; le taux moyen de mortalité des éleveurs professionnels est de 10.8 %.



Le début 2024, marqué par les mobilisations des agriculteurs pour un prix juste à leurs produits a constitué un levier important pour la notoriété de la marque Prix Juste.

Les liens bien établis avec la DAEA sur les baromètres sectoriels et le SPF Economie sur la taskforce agroalimentaire ont permis de capitaliser les outils de référentiels de prix développés depuis 2018 dans le cadre de la labélisation.

## AXE OPÉRATIONNEL

### 3.3

#### DÉVELOPPER UNE APPROCHE PRIX JUSTE AU PRODUCTEUR

##### Liens avec la restauration de collectivité

L'achat de produits à prix juste dans les marchés publics a été développée en lien avec la Cellule Manger Demain et le réseau de cantines partenaires. La labellisation "Prix Juste Producteur" est de plus en plus adoptée dans les marchés publics, facilitant ainsi l'accès des producteurs locaux à des opportunités estimées à au moins 15.000 t de légumes, 5.500 t de pommes de terre, 4.000 t de viande et 1.000 t de pommes.

##### Contrôles prix juste

Nombre de producteurs contrôlés : 246 représentant une vingtaine de petits dossiers. 2 gros dossiers ont été contrôlés en termes de traçabilité matière.

##### Labellisation des Produits Prix Juste Producteur

Nombre de producteurs concernés par labellisation : 850 dont 48 nouveaux dossiers traités en 2024

Nombre de produits labellisés : 260 dont près de 30 % en bio.

Le chiffre d'affaires labellisé est évalué à 80 millions d'euro dont les produits majeurs sont les produits avicole (viande et œufs), la viande de porc, les produits laitiers et les produits céréaliers (dont bière).

##### Référentiels de coûts de production

Des référentiels ont été développés/mis à jour pour : orge de brasserie bio et conventionnel, porc bio et conventionnel, bovins viande, froment bio et conventionnel, quinoa bio. En parallèle, un TFE a été mis en place sur l'analyse détaillée du coût de production chez les ovins (outil « couprod » de l'IDELE).



**Dominique LEHAIRE**

Éleveuse poule pondeuses



*Le label Prix Juste Producteur a été un argument de vente supplémentaire lorsque je rencontrais des acheteurs potentiels, face à la concurrence des grossistes. Et je pense qu'aujourd'hui certains consommateurs recherchent des produits avec des valeurs comme celle d'un revenu juste pour nous*

LE LABEL QUI IDENTIFIE LES PRODUITS/INITIATIVES QUI RÉMUNÈRENT CORRECTEMENT LE PRODUCTEUR



**04.**

**PLANS DE  
DÉVELOPPEMENT  
FILIÈRES**

## ELÉMENTS CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS

Les plans de développement filières ont été actualisés fin 2022 ; les plans de développement filières bio sont en cours d'élaboration progressive depuis 2022. Ces cadres de priorisation des interventions publiques et d'orientation des partenariats publics / privés ont permis de structurer des visions et des chantiers importants dans les différentes filières.

Les actions concrètes significatives qui ont pu être menées depuis la première version du plan sont notamment les suivantes :



### Bovins lait

- ✓ L'amélioration de la disponibilité de données chiffrées pour le pilotage de la filière est menée avec la DAEA.
- ✓ Un suivi semestriel des filières alternative est réalisé. Une filière s'est dissoute le 31 décembre 2024 (Marguerite Happy Cow) faute d'implication des producteurs dans la coopérative. La production annuelle des filières alternatives reste relativement stable sauf la coopérative Pur Ardenne dont le nombre de coopérateurs a presque doublé tandis que le volume de production valorisé sous la marque 'Lait de la Baraque' a triplé. La filière lait de foin a demandé l'appui du Collège des Producteurs pour structurer sa filière (tâches qui seront réalisées en 2025)
- ✓ Un suivi de la part des producteurs adhérant au suivi technico économique d'Eleveo est mené : elle est à 22 % en fin 2024.
- ✓ En ce qui concerne le renouvellement générationnel, le rapport des résultats complets de l'enquête a été validé par l'ensemble des partenaires et a été diffusé grâce au site Internet du Collège des Producteurs. Ces éléments ont contribué aux travaux sur la définition d'agriculteur actif.
- ✓ En ce qui concerne le suivi de l'accompagnement des transformateurs fermiers et des artisans fromagers réalisé avec DiversiFerm, il est à noter une chute de 33 % des exploitations transformant le lait en fin 2024.
- ✓ Un projet visant de nouvelles formations sur la transformation fromagère a été démarré en 2024 avec DiversiFerm (partenariat dans le cadre du PRW)

## Aviculture



- ✓ L'amélioration de la disponibilité de données chiffrées pour le pilotage de la filière est menée avec la DAEA.
- ✓ Démarrage de l'étude de conception d'une plateforme de recherche "parcours et volailles" du Crow (partenariat dans le cadre du PRW)
- ✓ Appui à l'initiative « Oeufs de pâturage »
- ✓ Avec l'apaqw, au travers de la promotion sur la Viande de chez nous, focus sur la mise en avant des volailles alternatives (rôle de point focal Belgique projet -UE promotion FG)
- ✓ Suivi des situations de crise : difficultés exprimées par les producteurs de volailles Bio (rentabilité + questions du contrôle de la densité + question des jardins d'hiver + question du pâturage de bovins non Bio sur des parcours de volailles Bio) ; suivi des mesures de confinement à nouveau instaurée suite à la pression de la grippe aviaire ; suivi du projet d'interdiction du gouvernement bruxellois de la publicité et commercialisation du FG
- ✓ Avec l'apaqw, préparation et mise en œuvre d'une action de fin d'année sur la production de FG
- ✓ Suite au développement important de la demande d'œufs liquides de la part d'entreprises belges, mise en relation des acteurs de l'œuf Bio avec BioWallonie.
- ✓ Suivi de l'action pour la protection des termes "ferme", "fermier" à l'échelle européenne
- ✓ Avec le VIP (fédération des abattoirs industriels de volailles) et Diversiform, préparation d'un dossier sur la partie assouplissements pour les petites structures du guide d'autocontrôle abattage et découpe. + remontée de l'abattoir PAC des coûts de RENDAC significativement en augmentation.
- ✓ Avec Eleveo, mise en place d'un essai d'observation du perchage des poules Bio sur différents systèmes
- ✓ Avec Spw et communes concernées, suivi des dossiers de demande de permis ; manuel reprenant chaque point de risques de nuisances élaboré
- ✓ Participation aux travaux d'ERPA (dont groupe de dialogue de la commission européenne sur les volailles et les œufs) et EUROFG
- ✓ Suivi révision directive IED
- ✓ Support aux cours FWA - FUGEA - FJA sur l'aviculture

## Viande bovine



- ✓ Renforcer l'info. aux citoyens sur les polémiques viande bovine et synergies avec actions promo : lutte contre l'antibiorésistance, chiffres clés de la filière viande bovine, BEA en élevage, élevage des veaux laitiers - quelles évolutions, dossier économie de l'élevage, l'IA dans le secteur de la transformation de viande, Business club de l'APAQ-w sur la viande, 2 conférences élevage co-organisées avec Elevéo et l'APAQ-W, lien avec la task force BBB et BEA avec FWA, UPV, HB BBB et Elevéo
- ✓ Contribution au soutien de crise FCO
- ✓ Contribution développement des indices de coûts du SPF économie,
- ✓ Collaboration avec DAEA - baromètre viande bovine
- ✓ Concertation éleveurs-syndicats-distributeurs sur les politiques commerciales viande bovine
- ✓ Concertation FNCB face aux frontières bloquées pour bovins vivants FCO
- ✓ Démarrage du projet engraissement avec Eleveo + Suivi des projets de recherche et d'accompagnement liés à l'engraissement - BBBvert : CRA-W, Innovéo et Arvesta, WallBoviNut: CRA- W et Elevéo et OAD de rationnement, PEI engraissement bio
- ✓ Suivi des propositions de l'AFSCA concernant la révision de l'AR expertise vétérinaire avec CC
- ✓ Suivi nouvel AGW passé pour abattoirs publics
- ✓ Suivi de démarches de segmentation du marché : Bleue des Prés et Pré de chez nous, GVBOB, En direct de mon élevage, Blanc Bleu Cœur, Fairebel





## Céréales alimentaires

- ✓ Coordination du réseau mycotoxine dans le cadre d'un accord pluriannuel avec accords de tous les acteurs
- ✓ Collaboration avec la DAEA pour mise à jour de la fiche brassicole et les chiffres des filières agricoles
- ✓ Idées d'affaires : sur la filière biscuitière à travers un projet pôle Wagrallim - sur la filière brassicole par mise en relation Interbrew/SCAM-SC - sur le blé dur : démarrer une filière en blé dur à petite échelle pour initier des partenariats entre privés et recherche - collaborations avec le moulin de Kleinbettingen au Luxembourg pour créer de la demande envers nos producteurs wallons sur la filière biscuitière à travers un projet Interreg
- ✓ Organisation avec Biowallonie d'un voyage en Allemagne afin d'aller à la rencontre de producteurs allemands afin de travailler sur la rentabilité de blés panifiables
- ✓ Sensibilisation générale des acteurs des filières à la nécessité de valoriser la teneur en protéines
- ✓ Un partenariat avec le guide des "meilleures boulangeries artisanales" de Wallonie a été mis au point afin de sensibiliser à un approvisionnement en farines issues de céréales wallonnes
- ✓ Collaborations avec l'APAQ-W pour mettre en avant des produits labellisés Prix Juste à partir de céréales (en boulangerie et en brasserie, les cotisants n'ont pas d'obligation à se sourcer en matières premières locales)
- ✓ Collaboration spécifique avec l'interface Producteurs Distributeurs pour le placement de produits issus de céréales locales (bières, pâtes, boulangerie) dans les magasins franchisés
- ✓ Suivi du projet ValCerWal qui est dans sa dernière année      Mise à jour listings transformateurs, stockeurs, meuneries
- ✓ Appui au lancement d'une fédération de petits meuniers paysans
- ✓ Collaboration avec CePiCOP pour orienter des essais sur les enjeux majeurs des filières alimentaires      Suivi des projets protéines végétales : FWA (terminé), wagrallim (terminé), Blé dur (Biowallonie), SYTRA protewin (Initiative d'Innovation Stratégique issu de la politique S3 wallonne)      Accompagnement des dynamiques de filières Graines de curieux et FFG
- ✓ Animation de la dynamique de filière Orge de brasserie : personne de confiance chez les acteurs de la filière et facilitation du processus de la labellisation du réseau de brasseries.
- ✓ Proposition de contrats participatifs en orge de brasserie sur base du modèle utilisé en pommes de terre. Le taux de couverture de la demande des brasseurs par l'offre des producteurs est différent en conventionnel et en bio.
- ✓ Stratégie d'information en soutien aux brasseurs PJ (le marché de la bière est en repli)
- ✓ Introduction d'une variété d'orge brassicole d'hiver à 2 rangs: "Comtesse" ; face au succès de l'initiative, l'offre en semences peine à suivre la demande



# Horticulture ornementale et comestible

- ✓ Avec le CEHW, mise en place du projet 'Appui à l'installation en horticulture ornementale' (partenariat dans le cadre du PRW)
- ✓ Contributions à la clôture de Yes We Plant
- ✓ Élaboration des fiches producteurs pour mise à jour du catalogue
- ✓ Achats publics : participation au jury 'Wallonie en fleurs' + conseil au projet 'Végétalisation des quartiers' + conseil projet 'BiodiverCité' où 60 communes se sont engagées à acheter des plants 'Végétal d'ici'
- ✓ Contribution à l'organisation d'Hortifolies
- ✓ Charte plants de haies et plants forestiers : 13 producteurs adhérents
- ✓ Salon Municipalia - Orientation vers les Pépinières 'Végétal d'ici' pour les Conseils Haies  
Playdoyer pour soutien à l'achat de robots en maraîchage
- ✓ Mise à jour régulière du catalogue des coopératives, logisticiens, e-commerce, magasins et partage des listes aux producteurs et structures intéressées
- ✓ Facilitation de la fourniture de légumes et pommes de terre avec IsoSL pour les cantines de Liège  
Collaboration avec DAEA pour fiche horticulture comestible sur site "état de l'agriculture wallonne"  
Travail sur les débouchés commerciaux pour les nouvelles variétés de pommes
- ✓ Suivi de l'initiative ECOPHYTO avec IFELw
- ✓ Campagne de sensibilisation grand public sur les bonnes pratiques pour le glanage
- ✓ Contribution aux activités de l'IFEL-w en partage avec CIM, GFW, FWH : mise en relation Bioplanet pour Ducasse et stratégie commerciale - mise en relation Cabas pour pommes et poires bio - suivi Pommes Poires de Wallonie chez Intermarché - approche Wal'horti (orientation vers un projet viable sur base de financements venant des coopérateurs)
- ✓ Travail sur la question de la main d'oeuvre en partenariat avec la FWH



- ✓ Contribution au soutien de crise par adaptation des contraintes PAC en fonction de la crise FCO. Brebis mortes FCO incluses dans le soutien couplé. Aides de minimis accordées.
- ✓ Suivi des encodages des demandes des aides couplées PAC. Aide des producteurs à l'encodage des animaux pour les aides couplées et de minimis (FCO)
- ✓ Contacts réguliers avec des éleveurs pour coordonner les actions ovines sur la PAC. Organisation d'un webinaire
- ✓ Demande d'un soutien à la recherche sur les spermogrammes en élevage ovin et projet GPS sur les sentinelles cullicoides. Participations aux journées 3R et au sommet de l'élevage pour rencontrer des acteurs de la recherche français et belge pour créer des synergies futures
- ✓ Pâturage hivernal : soutiens téléphoniques aux éleveurs qui sont visés lors des épisodes de neiges. Dossier Celagri. Avec Greenotec et Regenacter, facilitation de mises en relation éleveurs/agriculteurs.
- ✓ COUPROD : formation sur les coûts de production et mise en place d'un projet d'usage de l'outil (TFE)
- ✓ Conférences données aux éleveurs et dans le cadre des cours C. Réponses aux questions sur les groupes whatsapp sectoriels.
- ✓ Organisation d'une journée de formation à la finition et au classement des agneaux en abattoir Suivi des réunions du GT agrivoltisme du cluster TWEED
- ✓ Analyse d'opportunité de relancer un marché ovin à Ciney
- ✓ Suivi des capacités d'abattage et orientations vers des solutions face aux difficultés (notamment perspectives de fermeture de l'abattoir de Ath)
- ✓ Suivi d'initiatives filières : récolte de laine organisée par Valbiom - Mise en contacts avec des éleveurs pour développer leurs débouchés - suivi de la valorisation de viande de chevreau en vente directe et opération GMS
- ✓ Appui à la labellisation Prix Juste de Agneau de Terroir
- ✓ Analyse des données Sanitel 2023
- ✓ Développement d'une méthodologie de calcul d'indemnisation loup rapide et efficace pour la majorité des cas.
- ✓ Enquête épidémiologique avec plus de 1000 répondants sur la FCO
- ✓ Support aux cours FWA - FUGEA - FJA sur les ovins



## Filière Bio

### Activités liées à la mise en œuvre d'une méthodologie pour la rédaction des plans stratégiques de développement des filières biologiques :

- ✓ Dans le cadre du Plan Bio 2030, la Socopro a été mandatée pour élaborer des plans de développement par filière biologique en Wallonie, définissant objectifs et actions pour soutenir la production bio. Une approche prospective, le « panier bio », a été développée comme outil d'aide à la décision. Elle traduit l'objectif de 4.720 exploitations bio en 2030 en une valeur d'achat globale par consommateur, intégrant une rémunération équitable des producteurs. Cette démarche permet d'estimer les volumes et surfaces nécessaires, sur base d'hypothèses validées par les partenaires du Plan Bio, à savoir la Direction de l'Analyse Economique Agricole (DEMNA SPW ARNE), la Direction de la Qualité et du Bien Être Animal (DDRCB SPW ARNE), Biowallonie asbl et l'APAQ-W.

### Activités liées à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière de la viande bovine bio

- ✓ Rédaction d'un mémo "Obligation d'accès à l'extérieur pour les bovins bio", en mai 2024. Ce mémo faisait suite à une analyse de la gestion de troupeaux bovins allaitants et des aménagements des bâtiments à entrevoir en adéquation avec les réalités des éleveurs bovins Bio wallons et par rapport à la législation qui prévaut en Wallonie,
- ✓ Dans le cadre du projet Socopro-Elévéo [Réf Fiche 203 PRW], le Collège des Producteurs a enquêté sur les freins et leviers de l'engraissement bovin, incluant 30 % d'éleveurs bio. Une liste de 34 éleveurs a été établie, tous motivés pour un accompagnement technico-économique individuel spécifiquement sur la finition bovine en vue de mieux valoriser en GMS. En 2025, une campagne ciblant les éleveurs bio non sondés est prévue pour inciter à participer et atteindre 100 futurs nouveaux engraisseurs.

- ✓ Dans le cadre de l'interface Producteurs-Distributeurs [Réf Fiche 217 PRW], le Collège des Producteurs a animé des dynamiques d'intermédiation avec la GMS sur la majoration du prix au kilo carcasse. Ces discussions ont été élargies au secteur bio, à l'ensemble du cheptel, et à toutes les races bovines en Wallonie, aboutissant à une valeur complémentaire de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires pour le secteur bovin bio.
- ✓ Dans le cadre de l'interface Producteurs-Distributeurs [Réf Fiche 217 PRW], un travail conjoint entre l'Unab, la FWA, Biowallonie, le Collège des Producteurs, COMEOS et les centrales GMS, vise à publier les attentes des centrales en viande bovine bio (qualité, cahiers des charges, etc.). L'objectif est d'inciter les jeunes éleveurs à investir dans l'engraissement bio et à se regrouper en coopératives.
- ✓ Pour atteindre les objectifs du plan stratégique, le Collège des Producteurs encourage à renforcer l'offre de formations sur l'engraissement des bovins bio. La Socopro a lancé une campagne pour élargir la participation aux sessions organisées en 2024 par Fourrages Mieux, la Fugea et Biowallonie. En 2025 est prévu un agenda commun et pourrait être diffusé de manière décentralisée pour toucher un public plus large.
- ✓ Contribution à la rédaction du scope phase 2 (parcours d'engraissement, quelle alimentation pour quelle finition, quel type de débouché) du projet PEI porté par le CRA-W pour le projet de recherche participative avec des partenaires Luxembourgeois. Ce projet FEADER vise à soutenir les filières de viande bovine bio en Wallonie et au Luxembourg grâce à des pratiques innovantes et durables. Soumission du dossier prévue fin février.

### Activités liées à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière des œufs et des poules pondeuses bio

- ✓ Le Collège des Producteurs a entrepris avec Biowallonie une étude de marché auprès de l'industrie de transformation (action débutée en novembre 2024 et courant sur le 1er trimestre 2025). Le potentiel pourrait atteindre 25 millions d'œufs bio belges en format ovoproduit. Les conditions clés pour y répondre incluent un lien fort au sol privilégiant le bio régénératif, un coût de production compétitif, et une gestion coordonnée du secteur global pour éviter toute rupture d'approvisionnement au sein de la filière des œufs pleins en GMS.
- ✓ Une veille a été initiée par le Collège avec le CRA-W, Biowallonie et des acteurs du secteur pour explorer un système de production mobile à grande échelle permettant en théorie de réduire les coûts et produire des œufs bio adaptés aux exigences du secteur de transformation. Les acteurs impliqués, principalement issus des grandes cultures, s'intéressent à intégrer l'alimentation des poules pondeuses dans le cadre de la valorisation de leurs exploitations.
- ✓ Une concertation en novembre 2024 initiée par la Socopro et conduite par Biowallonie a réuni les acteurs de la filière pour envisager la création d'une Organisation Interprofessionnelle dédiée aux œufs bio. L'objectif est de stabiliser la filière, garantir un prix rémunérateur, et répondre aux besoins croissants des chaînes de distribution. En 2025, le projet se poursuivra avec une réflexion sur le pouvoir de négociation, incluant le syndicat NVE et Bioforum en Flandre.
- ✓ Bien que la vente à la ferme représente une part modeste du chiffre d'affaires des producteurs de poules pondeuses, elle permet un gain passif de nouveaux clients B2B grâce à un bon référencement. La Socopro a lancé une campagne pour promouvoir les formations aux outils digitaux de vente, notamment la formation Fiche Google & GoogleMap de Digital Wallonia 'Agriculture du futur', partagée par tous les partenaires pour maximiser la participation.
- ✓ À la demande du Collège des Producteurs, une étudiante en marketing à la Louvain School Management a réalisé un mémoire sur le potentiel de la boîte à œufs bio pour promouvoir d'autres produits bio à faible consommation.

- ✓ Une enquête a montré que les intentions d'achat augmentent si l'emballage mentionne la disponibilité d'autres produits bio ou souligne le soutien aux producteurs. Un résumé exécutif sera disponible fin février, et une nouvelle collaboration est prévue en 2025 pour approfondir ce sujet, incluant la logistique groupée.

### Activités liées à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière céréales et protéagineux pour l'alimentation animale (Feed)

- ✓ Réalisation d'une cartographie des outils bio de stockage disponibles en Wallonie
- ✓ Orientation d'une étude/benchmark sur les leviers au déploiement des protéagineux réalisée par Salvéo dans le cadre du projet Walopea
- ✓ En cours : (i) réflexion sur le développement de contrat type pour faciliter les échanges économiques entre opérateurs de l'amont et de l'aval dans le cadre des GT - organisés par UCL Louvain et Sytra (projet Future4Food), (ii) Etude méthodologique et recensements ponctuels des besoins des opérateurs pour diffusion - Socopro/Biowallonie, (iii) Analyse de l'impact des aides PAC couplées aux protéagineux sur les surfaces pour la campagne 2023-2024

### Activités liées à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière céréales et protéagineux pour l'alimentation humaine (Food)

- ✓ Réalisation d'une cartographie des outils bio de stockage disponibles en Wallonie
- ✓ Orientation d'une étude/benchmark sur les leviers au déploiement des protéagineux réalisée par Salvéo dans le cadre du projet Walopea
- ✓ Développement d'un guide Tartine & Boterham mettant en avant des boulangeries utilisant de la farine bio en Wallonie.
- ✓ En cours : (i) Appui à la mise en oeuvre d'une campagne de promotion des légumineuses à graine avec l'Apaq-W, (ii) Réflexion sur le développement de contrat type pour faciliter les échanges économiques entre opérateurs de l'amont et de l'aval dans le cadre des GT - organisés par UCL Louvain et Sytra (projet Future4Food)

## Activités liées à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière des légumes bio

- ✓ Parmi les neuf fiches actions proposées par le secteur en vue de soutenir son développement à l'horizon 2030, une action prioritaire a été retenue pour un déploiement des 2025. En raison de contraintes budgétaires, les partenaires ont pu en sélectionner une seule pour le moment.
- ✓ Prospection des financements et partenariats (l'APAQ-W) :
  - Répertorier les soutiens financiers européens disponibles pour la promotion des légumes bio et amplifier la portée des campagnes de communication.
  - Identifier des partenaires régionaux et nationaux pour co-financer et diffuser des campagnes groupées, axées sur des enjeux transversaux comme la santé et le social. Faisant écho à la recommandation émise lors de la dernière plateforme Bio en septembre 2024, soutenant le besoin de prospector des sources de financement alternatives (au PRW) pour maintenir une promotion du bio conséquente auprès des consommateurs.
- ✓ En complément de cette priorité, trois mesures clés ont été initiées par le Collège des Producteurs :
  - Encourager une campagne commune de promotion – en synergie avec le plan stratégique des fruits et légumes – valorisant la diversité et la saisonnalité de la production légumière bio wallonne.
  - Soutien au développement de l'utilisation de légumes bio dans les collectivités en collaboration avec Manger Demain (Coup de Pouce du local dans mon assiette),
  - Mise en place d'une initiative d'encouragement de partenariats entre PME industrielles et centrales de distribution présents en Belgique pour davantage utiliser du légume bio wallon dans les produits transformés.

## Plan stratégique de développement de la filière porcine bio

- ✓ Parmi les six fiches actions proposées par le secteur en vue de soutenir son développement à l'horizon 2030, deux actions prioritaires ont été retenues pour un déploiement commençant en 2025.
- ✓ Mettre en place un plan de conversion boucheries pour la filière porcine bio : encourageant la conversion progressive des bouchers. Identifier précisément les freins et les actions correctives pour faciliter la conversion. Des actions sont en préparation sur i) un tarif préférentiel au niveau du contrôle pour les premières années, ii) un accompagnement individuel de la mise en place de la mixité au sein des boucheries, et iii) promouvoir les bonnes pratiques de boucheries bio dans la plus-value financière à travailler la viande de porc issue de la filière biologique, ...
- ✓ Identifier les points de convergence avec le plan azote en Flandre et mettre en place un plan de conversion élevages pour la filière porcine bio (Biowallonie). Des actions sont en préparation sur i) l'augmentation du cheptel existant au sein de chaque ferme certifiée, ii) la conversion d'élevages conventionnels existants ne méritant pas ou peu d'investissements et de changements nécessitant la demande de permis, et iii) la diversification au sein de fermes céréalières et/ou bovins allaitant profitant de l'intérêt du porc dans la circularité de l'exploitation, ...

**05.**

**ANNEXES**



# ANNEXE 1

## ACTIONS DU PLAN BIO

### → ACTIONS DU PLAN EN TANT QUE CHARGÉ DE PROJET

#### Action 2\_L1 Recenser et prendre en compte les besoins de terrain des opérateurs bio

#### Soutenir l'intégration du secteur bio dans les travaux du Collège des Producteurs

##### 1<sup>er</sup> semestre 2024 :

- L'assemblée sectorielle bio : organisation de 1 assemblée sectorielle bio et élection de 2 nouveaux représentant.e.s (35 participants)
- La consultation directe des agriculteurs bio : multiples consultations des producteurs représentants (GT législation, CC promotion, note de l'observatoire, etc.), consultation directe des agriculteurs bio (réglementation volaille p.ex), rencontres organisées pour faire connaître les activités du Collège et prendre connaissance des besoins des agriculteurs (22 visites), participation à 4 événements extérieurs (workshop sur l'agroécologie, festival de l'agroécologie, quantification des externalités de l'AB, AG House of Agroecology).
- Le renforcement de la transversalité et des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production : Organisation d'une réunion avec l'ensemble des agriculteurs représentants certifiés bio au Collège pour définir les axes de travail prioritaires
- La collaboration entre les chargés de mission de la Socopro : contacts réguliers avec les autres chargés de missions pour les questions les concernant (ex: réglementation volaille, agriculture de conservation et bio, corvidés, ...)

##### 2<sup>ème</sup> semestre 2024 :

- L'assemblée sectorielle bio : organisation de 1 assemblée sectorielle bio en novembre 2024 (36 participants)
- La consultation directe des agriculteurs bio :
  - multiples consultations des producteurs représentants (GT législation, CC promotion, note de l'observatoire, note d'orientation et avis APAQW, etc.), consultation directe des agriculteurs bio (réglementation volaille et porc p.ex), rencontres organisées pour faire connaître les activités du Collège et prendre connaissance des besoins des agriculteurs (9 visites), participation à 1 événement extérieur (workshop sur l'agroécologie).
- Le renforcement de la transversalité et des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production : Participation à l'Assemblée Sectorielle élevage / Bovin viande / Bovin Lait
- La collaboration entre les chargés de mission de la Socopro : contacts réguliers avec les autres chargés de missions pour les questions les concernant (ex: réglementation volaille, réglementation cuivre, réglementation bovin à l'engraissement, avis formation FPA)
- Avis émis : 1 note orientation / avis APAQ-W, 1 mémo sur l'obligation d'accès à l'extérieur pour les bovins bio. + 3 notes de l'observatoire des filières. Infos partagées lors de participation à des comités de coordination, suivi, accompagnement ou groupes de travail (9 participations à des comités de suivi) : CA / AG Biowallonie, plateforme Plan Bio, Comités de concertation / GT promotion, comité de concertation filière, comité de suivi recherche bio au CRA-W, comité de concertation formation, GT législation et CCAB

## Identifier en continu et compiler dans une base de données unique les besoins de terrain des opérateurs bio

- 1er semestre 2024 : 1 enquête réalisée, l'analyse des résultats est en cours. L'échange des données entre les bases de données SEBB et FREDO est fonctionnel.
- 2ème semestre 2024 : mise à jour du système d'encodage SEBB avec nouveaux champs sur base de la consultance méthodologique du SMCS

## Réaliser un rapport analytique périodique des besoins de terrain identifiés

- 1er semestre 2024 : 22 visites chez des producteurs bio + comptes rendus + encodage des besoins émis. L'analyse des données et la rédaction du rapport sera réalisé pour septembre 2024. La méthodologie est en cours de révision avec l'aide d'un bureau de consultance externe. 790 besoins ont été recensés au travers des différentes méthodes dont 519 directement auprès d'opérateurs bio et 271 au travers d'intermédiaires (services d'encadrement et de recherche). Dans l'ordre décroissant d'occurrence, les besoins les plus exprimés concernent : 1) aspects filières, 2) aspects encadrement, 3) aspects législatifs, 4) aspects promotion, 5) aspects recherche, 6) aspects formation.
- 2ème semestre 2024 : 9 visites chez des producteurs / opérateurs bio + comptes rendus + encodage des besoins émis. L'analyse des données et la rédaction du rapport sera réalisé en septembre et présenté à la plateforme collaborative. La méthodologie a été revue avec l'aide d'un bureau de consultance externe (SMCS à Louvain-la-Neuve).
- Le Collège des Producteurs a mené une enquête auprès de plus de 600 acteurs du secteur bio en Wallonie, incluant producteurs, transformateurs et distributeurs (été 2024) : Et maintenant, c'est quoi le plan pour les filières Bio ? L'analyse met en avant des pistes d'actions autour des défis économiques, logistiques et de communication, pour aider les filières à se développer durablement et permettra d'orienter les plans stratégiques.

### Action 3\_L1 Elaborer, suivre et actualiser des plans de développement de filières bio régionales

Voir partie 04 du rapport

### Action 4\_L2 Elaborer/soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace

Conformément à son règlement d'ordre intérieur, le GT législation assisté par la Socopro, traite également de :

- l'intégration des préoccupations wallonnes dans les dispositifs réglementaires suprarégionaux via une collaboration étroite avec BioForum Flandre et IFOAM
- l'adoption de dispositions réglementaires dans des domaines pertinents non couverts par le règlement européen, notamment en restauration collective (sans objet début 2024)
- l'établissement d'un maximum de synergies entre réglementations via les groupes de travail sur le NAPAN et les biopesticides

En outre, dans le cadre des sous-actions consistant à faire appliquer la réglementation de manière uniforme et transparente, le GT législation contribue à :

- préparer l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen (AGW)
- établir un référentiel des interprétations réglementaires régionales (GdL)

- réaliser un rapport analytique périodique sur les dérogations octroyées (sans objet en 2024)
- formaliser le dépôt et le traitement de plaintes auprès de l'autorité compétente (sans objet en 2024).

Les activités réalisées ont concerné les éléments suivants :

- Organisation de 4 réunions du GT législation dont 1 à caractère spécifique sur la volaille
- Participation à 2 CCAB, 4 CT wetgeving, 3 Conseils NAPAN et 2 Conseils IFOAM
- Préparation et suivi de 3 réunions sur les biopesticides (2 fédérales : fruit et légumes, 1 régionale : petites cultures)
- Elaboration de 10 notes d'avis (voir annexe 1) et du nouveau concept GG (voir encadré)
- Rédaction de 15 notes de suivi dont 4 à usage Socopro (dont actualisation sur les nitrites), voir annexe 2
- Coordination avec Probila sur dossiers relatifs aux insectes, additifs et petfood.

### Action 23\_L7 Interagir de manière appropriée avec les médias et relais d'opinion

- Veille médiatique sur les réseaux sociaux, revue des articles de presse quotidienne concernant le bio. Diffusion d'une revue de presse spécifique au secteur bio avec TDM et lien temporaire sur serveur externe.
- Finalisation du dossier sur l'utilisation du cuivre en agriculture bio, co-rédaction d'un dossier sur les corvidés pour Celagri, mise à jour des articles sur Celagri avec les derniers chiffres du bio. Rédaction d'un dossier sur la présence de mycotoxines et d'un dossier sur le bio et l'agroécologie en cours.
- Rédaction d'un dossier sur la présence de mycotoxines et d'un dossier sur le bio et l'agroécologie. Veille média - 3 alertes : encore plusieurs articles de presse

et articles facebook sur un rappel de courgettes bio pour cause de pesticide (suivi, rédaction d'un article Celagri, emballage limité) // 2 documentaires sur le bio diffusés sur la RTBF et ARTE: "le bio, un siècle d'histoire" et "Bio, la crise de foi" (visionnage et suivi. Pas de fausses infos à corriger)

# ANNEXE 2

## AVIS, NOTES, MEMOS ET QP

- Révision par la filière aquacole du RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
- L'élevage intensif et l'abattage de poulets
- Les difficultés rencontrées par le secteur de l'élevage bovin
- La filière du mouton et l'élevage ovin en Wallonie
- La filière aquacole wallonne
- L'impact de la diminution de la collecte sur le prix du lait
- Les propositions européennes de renforcement de la position des agriculteurs
- Glanage
- Les impacts de l'accord Mercosur sur le secteur avicole.
- Le suivi sanitaire de la filière aquacole
- Pertes de productions des piscicultures wallonnes engendrées par la sécheresse
- Simplification administrative tout secteur confondu
- Etude de conception d'une plateforme de recherches "parcours et volailles"
- Proposition bio DPR
- Agriculteur actif
- Saison asperges
- Avis d'expert sur des projets soumis dans le cadre de l'intervention 374 du plan PAC
- La concurrence de la biomasse entre le food / feed / fuel
- Situation des filières agricoles en Wallonie
- Inciter les communes à prendre des plantes produites localement dans le cadre du projet 'Végétalisation des quartier'
- Suppression de la déclaration PAC pour les sapins de Noël
- Problématiques spécifiques de l'élevage ovin-caprin wallon
- Opportunité d'un marché ovin sur le site du marché couvert de Ciney
- Le pâturage des intercultures par les ovins et les contrats de pâturage
- Projet visant à renforcer l'encadrement de qualité en technologie fromagère pour la transformation à la ferme et la transformation artisanale
- L'encadrement d'éleveurs wallons souhaitant développer l'engraissement de leurs bovins
- Proposition d'aménagement des parcours volailles en bio
- L'étiquetage du poulet Bien-être
- Soutien au secteur foie gras
- Contribution de chaque secteur sur les enjeux de chaque filière
- Contribution des secteurs concernés à la note sur l'impact de la FCO sur les élevages
- Situation du marché secteur porc et volailles de l'UE - défis et perspectives
- Situation du marché secteur lait de l'UE - défis et perspectives
- Attentes et priorités secteur bovins laitiers pour la Vision de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Attentes et priorités secteur bovins viande pour la Vision de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Attentes et priorités secteur ovin pour la Vision de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Attentes et priorités secteur avicole pour la Vision de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Attentes et priorités secteur porc viande pour la Vision de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Note d'orientation du Collège des Producteurs pour le plan stratégique et opérationnel 2025 de l'APAQ-W
- Note annuelle observatoire des filières
- Etat de remplissage des contingents agricoles sensibles et de recommandations stratégiques dans le cadre des accords de libre échanges de nouvelle génération
- Note sur les mauvaises moissons de cette récolte 2024
- FCO SÉROTYPE 3 : état de la situation et plan d'actions
- FCO - Enquête épidémiologique premiers retours-note d'information

- FCO - tendances et premiers chiffres
- FCO - Calcul de plafond min et max interventions FCO
- Les difficultés rencontrées par le secteur brassicole, et spécifiquement le bio
- Avant-projet d'AGW relatif à l'interdiction du gazage des poussins
- Demande de levée du confinement des volailles (mesure grippe aviaire)
- Les NGT et le secteur Bio
- Obligation d'accès à l'extérieur pour les bovins bio
- Les revendications des producteurs en Horticulture Ornementale sur les postes qui posent problèmes
- Contributions des secteurs concernés par rapport au règlement du parlement et conseil européen relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes
- Continuité de l'encadrement des pépinières forestières et producteurs de plantes de haies
- Evaluation de l'offre et des besoins en formation agricole continue tout secteur concerné
- Avis sur le plan de promotion 2025 de l'APAQ-W
- NOTE n°2 bis AVIS sur la volaille : culture sur parcours
- NOTE DE SUIVI n°45' : GREX/EGTOP/COP
- NOTE DE SUIVI n°46' : GT législation
- NOTE DE SUIVI n°47' : GT législation
- NOTE DE SUIVI n°48' : CCAB
- NOTE DE SUIVI n°49' : CT WETGEVING
- NOTE DE SUIVI n°50' : Conseil du NAPAN
- NOTE DE SUIVI n°55' : GT législation du 1er octobre 2024
- NOTE DE SUIVI n°56' : CT WETGEVING 22 OCTOBRE 2024
- NOTE DE SUIVI n°57' : IFOAM COUNCIL 19 novembre 2024
- NOTE DE SUIVI n°58' : CT WETGEVING 26 NOVEMBRE 2024
- NOTE DE SUIVI n°59' : GT LEGISLATION 10 DECEMBRE 2024
- NOTE n°84 ter AVIS sur le pâturage des animaux non bio
- NOTE n°104 AVIS : Protocole sur les résidus de pesticides pour GdL
- NOTE n°107 AVIS sur rapport EGTOP sur FERTILISANTS, conditionneurs de sol et nutriments: frites
- NOTE n°108 AVIS rapport EGTOP sur PAYS TIERS: éthylène sur fleurs d'ananas
- NOTE n°112 AVIS sur la volaille : aménagement des parcours
- NOTE n°113 AVIS sur la volaille : contrôle du respect de la régionalité
- NOTE n°118 FORCAGE A L'EAU DE PLANTES ORNEMENTALES ET DE LA CIBOULETTE
- NOTE n°119:volaille demandes de L'ALLEMAGNE
- NOTE n° 120:RAPPORT DE L'EGTOP SUR LES PROTEINES ISSUES DE MICROORGANISMES



# ANNEXE 3

## COMITÉS DE SUIVI

### Comité de suivi recherche

- Optimisation de la durabilité en élevage laitier (CRA-W et ULiege Gbx Gro BioTech)
- Projet d'étude de conception de la plateforme de recherches "volailles et parcours (Socopro)
- Nowalodor (Uliège)
- Ppilow (CRAW)
- Atelier carbon farming en prairies - projet( Uliège-UCLouvain et Soil Capital)
- Réunions préparatoire projet PEI engraissement des bovins bio CRA-W
- Echanges avec équipe projet GO VEAUX (CRA-W)
- Atelier rédaction plan d'action projet PEI WallBoviNut (CRA-W et Elevéo)
- Participation au comité stratégique du projet SPOT - CRAW
- Projet Polyras porté par l'ULG ( INTERREG)
- COMAC Sunwal: Tournesol (CRA-W)
- COMAC ValCerWal: céréales alimentaires (CRA-W)
- COMAC blé dur: blé dur (CRA-W)
- COMAC PRW : Centre insémination coopératif porcin
- Projet Wallicrevette (FEAMPA ULG)
- COMAC Biomaser (ValBiom)
- COMAC OpEnAgro 4.2
- COMAC organisé sur l'étude de conception de la plateforme et planification du 3ème en mars 2025
- comité recherche bio du CRAW
- participation au COMAC Bieaologique
- Projet Polyras porté par l'ULG ( INTERREG)
- Projet AquAMR2 porté par l'ULG
- COMAC moulin de Ferrière - ADL de Héron
- comac Patat'UP - CRAW

### Comité de suivi encadrement animal

- FEBEV
- ARSIA
- Wallbovinut
- Pôle fromager de l'EPASC
- Comité du lait
- DiversiFerm
- CBL
- Biowallonie
- Réseau ovins-caprin
- Fond de santé animal
- CW3C
- COMAC Fourrages Mieux
- Better leven

### Comité de suivi encadrement végétal

- CEHW
- UAP sapins de Noël (dont vergers à graines)
- UAP Structure encdrement pépinières forestières et plant de haies
- Projet d'appui à l'installation
- Filière Noix, Noisettes & châtaignes
- Convention ABC
- ADALIA
- Centre technologie Avancé
- Réseau PAC
- CPL-Végémar
- CPP
- FWH
- CIM – GFW - CEPIGRUIT
- Biowallonie
- Cepicop

### **Coopératives, OP, groupements de type économique**

- OP en oeuf de pâturage
- Slow Flowers Belgique
- Agneaux bio des près d'ardenne
- Agneau de terroir
- Agneau Joyau
- OP chevreau
- Coopérative Wal'Horti
- Groupement "Pommes et Poires de Wallonie
- GT Ducasse
- Farm For Good
- Cultivaé
- Porc qualité ardenne
- filière rouge de Famenne
- Ardenne Volaille
- Orge de brasserie
- Coferme
- Crousti SPRL
- Bel'grains
- OP Chevreaux d'Ici
- FFG
- Lait de foin
- Fédération de petits meuniers





# CONTACTS & INFORMATIONS

## **Coordinateur**

Emmanuel Grosjean

emmanuel.grosjean@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Aquacole**

Bertrand Hoc

bertrand.hoc@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Avicole et Cunicole**

Catherine Colot

catherine.colot@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Bio (réglementation)**

Muriel Huybrechts

muriel.huybrechts@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Bio**

Thomas Schmit

thomas.schmit@collegedesproducteurs.be

Camille Joubert

camille.joubert@collegedesproducteurs.be

Vincent Pautré

vincent.pautre@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Bovins laitiers**

Catherine Bauraind

catherine.bauraind@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Grandes Cultures - Brassicole - PDT**

Julien Beuve-Méry

julien.beuvmery@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Horticole comestible - PDT**

Mathilde Eck

mathilde.eck@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Horticole ornementale**

Alain Grifnée

alain.grifnee@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Ovin-Caprin**

Nicolas Marchal

nicolas.marchal@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Porcin**

Delphine Marchal

delphine.marchal@collegedesproducteurs.be

## **Secteur Viande Bovine**

Quentin Legrand

quentin.legrand@collegedesproducteurs.be





Avenue Comte de Smet de Nayer, 14/3 - 5000 Namur  
✉ info.socopro@collegedesproducteurs.be ☎ 081 240 430



[www.collegedesproducteurs.be](http://www.collegedesproducteurs.be)

socopro asbl